



site pilote de  
la bassée



# SITE PILOTE DE LA BASSÉE

SYNTHÈSE  
DES ÉTUDES D'AVANT-PROJET

MARS 2019



Ce projet est cofinancé  
par le fonds européen  
de développement régional.



# UN PROJET HYDRAULIQUE ET ENVIRONNEMENTAL EXEMPLAIRE PREND FORME

Limitier les effets des crues de la Seine en Île-de-France et mettre en valeur un milieu remarquable : fin 2023, l'endiguement d'un premier espace de 360 hectares dans la vallée de la Bassée permettra de retenir temporairement, en cas de forte crue, 10 millions de m<sup>3</sup> d'eau.

## LE PROJET EN BREF

L'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Seine Grands Lacs poursuit ses travaux pour le réaménagement du site naturel d'expansion des crues de la Seine en amont de la région parisienne. Le projet consiste à rétablir et à optimiser la capacité de stockage des eaux tout en restaurant les zones humides de ce secteur de la Bassée aval. À terme, ce sont 55 millions de m<sup>3</sup> d'eau qui pourront être stockés temporairement sur 2 300 hectares.

Le site pilote de la Bassée constitue la première étape de l'aménagement de ce dispositif. Il occupe une surface de 360 hectares et doit permettre le stockage de 10 millions de m<sup>3</sup> d'eau, avec pour effet une atténuation des crues de la Seine en aval de la confluence de l'Yonne. Ses caractéristiques et modalités de fonctionnement serviront de modèle pour l'aménagement ultérieur de 9 autres espaces endigués. Délimité par une digue de 7,8 km, cet ouvrage est conçu pour être mis en eau en période de forte crue, en moyenne une fois tous les 5 à 7 ans. Il combine efficacité hydraulique, restauration écologique des anciennes noues et gravières, et valorisation paysagère du site par un traitement soigné des ouvrages et de leur environnement.

## OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Les études d'avant-projet ont été engagées en avril 2018 suite à la finalisation des études préliminaires. Ouverte avec un débat public en 2011, la concertation se poursuit sous l'égide d'une garante de la Commission nationale du débat public (CNDP) jusqu'à l'enquête publique.

### LE PLANNING PRÉVISIONNEL



# COMMENT ÇA MARCHE ?

Le 27 novembre 2018, un atelier de concertation consacré au fonctionnement du site pilote s'est tenu à Châtenay-sur-Seine. Les participants, pour la plupart propriétaires sur le site ou élus locaux, ont contribué à l'enrichissement des modalités d'information, d'évacuation et de retour sur site après vidange. En voici le schéma ci-dessous.



> 100 M€

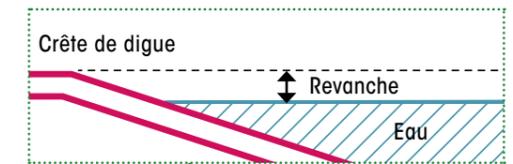
**C'est le budget de réalisation des travaux du site pilote**

# AU CŒUR DU SITE PILOTE DE LA BASSÉE

Les études d'avant-projet prennent en compte toutes les thématiques du site pilote. Elles dessinent un projet hydraulique performant et durable, transposable, à terme, à l'aménagement de l'ensemble des espaces endigués de la Bassée.

## DES DIGUES BIEN DIMENSIONNÉES

- La hauteur moyenne des digues est de 2,3 mètres au-dessus du terrain naturel.
- Leur largeur courante (4,5 mètres en crête) autorise la circulation des engins de maintenance.
- La pente adoucie des talus (30 % environ) facilite le passage de la faune.



## 6 ACCÈS AU SITE

- 2 accès publics à circulation restreinte.
- 4 accès privés à usages spécifiques (étangs de pêche commerciale et exploitations agricoles et forestières).
- Des chemins extérieurs en pied de digue.

## DES DRAINS ET DES STATIONS DE RELEVAGE POUR ÉVACUER LES EAUX RÉSIDUELLES

Deux drains positionnés en pied de digue recueilleront les eaux issues des éventuelles remontées de nappes. Ces eaux seront ensuite renvoyées vers le site pilote grâce aux deux stations de relevage situées à proximité.

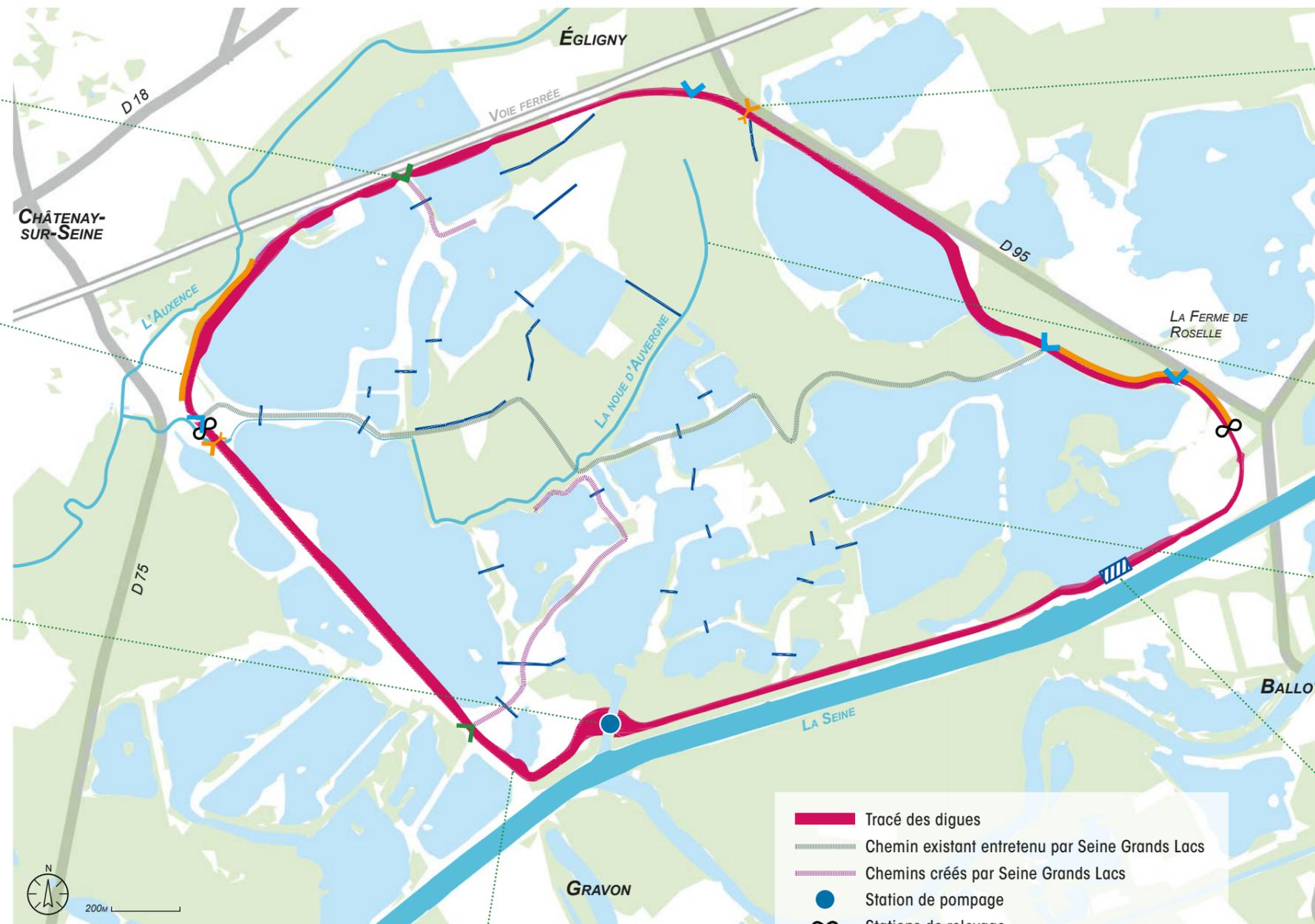
## LA STATION DE POMPAGE

La station sera équipée de 7 pompes submersibles et d'une pompe de secours. Des grilles limiteront le passage des poissons. Les locaux techniques, la base de vie et un espace d'accueil du public occuperont une surface totale de 1 000 m<sup>2</sup> sur 3 niveaux.



## LA DARSE, SITE STRATÉGIQUE

Ouvrage unique de pompage et de vidange, la station sera construite au débouché de la darse existante. Le choix de ce bassin naturel situé en recul par rapport à la Seine permet d'optimiser le fonctionnement hydraulique du site et de minimiser le coût des travaux.



## UN TRACÉ OPTIMAL

La géométrie et le tracé des digues ont été optimisés pour permettre de retenir un grand volume d'eau (10 millions de m<sup>3</sup>) tout en limitant les mouvements de terre lors des travaux et les emprises sur les étangs.

## DES OUVRAGES DE CONTINUITÉ HYDRAULIQUE ÉTANCHES

Deux ouvrages secondaires assurent la continuité hydraulique entre l'intérieur et l'extérieur du site pilote, dont un au niveau de la noue d'auvergne. Ils seront fermés lors des phases de pompage, de stockage et de vidange.

## LES OUVRAGES NATURELS VALORISÉS

Le cheminement naturel de la noue d'auvergne, qui traverse le site pilote de part en part, sera rétabli. Il contribuera au remplissage et à la vidange du site tout en assurant les continuités écologiques.

## DES FOSSÉS SECS POUR UNE VIDANGE COMPLÈTE

Le creusement de fossés secs, calés au-dessus du niveau habituel des plans d'eau, permettra une vidange plus rapide de l'ensemble des espaces.

## UN FONCTIONNEMENT SÉCURISÉ SUR LE LONG TERME

- La résistance des digues sera renforcée par une géogrille synthétique à travers laquelle la végétation pourra pousser.
- Un déversoir de sécurité permet une surverse locale contrôlée pour protéger les digues de tout risque de submersion.
- Une garde - ou revanche - au-dessus du plus haut niveau de remplissage empêche le franchissement d'eau en cas de vent fort et limite ainsi le risque d'érosion.

- Tracé des digues
- Chemin existant entretenu par Seine Grands Lacs
- Chemins créés par Seine Grands Lacs
- Station de pompage
- ∞ Stations de relevage
- ✂ Ouvrages de continuité hydraulique
- ▨ Déversoir de sécurité
- Fossés secs
- Drains
- Futurs points d'accès privés au site pilote
- Futurs points d'accès publics au site pilote



Station de pompage côté sud - LWA

# UN PROJET BIEN INTÉGRÉ DANS SON TERRITOIRE

Au-delà de sa vocation hydraulique, le site pilote est conçu pour répondre aux attentes du territoire et aux usages des habitants de la Bassée.



Entrée au niveau de Châtenay-sur-Seine - Land'Act



Modélisation d'une digue - Land'Act

## UNE INSERTION ENVIRONNEMENTALE TRAVAILLÉE

Les digues seront toutes végétalisées avec des essences locales résistantes. Les arbres et arbustes seront positionnés au-delà des pieds de digue. Le toit-terrasse de la station de pompage sera ouvert aux visiteurs et rehaussé d'un belvédère afin de leur permettre de découvrir le site.

Des mesures de restauration environnementale s'appliqueront aux zones humides abritant des espèces protégées. À titre d'exemple, le plan d'eau de la Bachère, qui fait l'objet d'un arrêté préfectoral de protection du biotope, sera délimité par une « frontière naturelle » favorisant le développement de la flore et de la faune. Son attractivité pour certaines espèces d'oiseaux nicheurs sera renforcée. Un observatoire sera aménagé à proximité.

## UN PAYSAGE PLUS NATUREL



L'aménagement de la station sur le chenal existant, en bordure du fleuve, est l'occasion d'établir une relation équilibrée entre l'eau, les infrastructures et la vallée de la Seine. Élément marquant de ce paysage recomposé, la station de pompage et sa terrasse en libre accès seront entourées de pentes douces et de massifs enherbés.

## À L'ÉCOUTE DES USAGERS

Plusieurs actions ont été étudiées avec les usagers au cours de différentes rencontres. Sont notamment envisagés :

- La préservation de la qualité des eaux de pêche, le maintien des espèces à forte valeur patrimoniale et la lutte contre l'implantation d'espèces indésirables comme le Poisson-chat.
- L'installation de huttes de chasse flottantes et le déplacement des appelants.
- La création de deux accès publics sécurisés contribuant à la réduction des nuisances (dépôts sauvages) et la préservation de la tranquillité générale du site.
- Le rétablissement de cheminements intérieurs et l'ouverture des digues aux cyclistes et aux promeneurs.

Des indemnités seront accordées, dans le cadre de conventions avec les intéressés, en cas d'impacts avérés sur les boisements et les activités agricoles, de pêche et de chasse durant les phases de travaux et après chaque remplissage.

## PARCOURIR UN SITE EXCEPTIONNEL

- L'accès principal au site pilote et aux chemins intérieurs, côté Châtenay-sur-Seine, sera accompagné d'espaces de détente faisant face à l'étang de la Bachère. Une pente limitée à 4 % permettra aux personnes à mobilité réduite d'accéder au chemin de crête de la digue.
- Les berges de la Seine se laisseront parcourir au fil d'un cheminement arboré entrecoupé de percées visuelles et de placettes.
- Des pelouses, des belvédères et un ponton de pêche seront disposés aux abords de l'étang d'Égligny.



Placette côté Seine - Land'Act



Entrée au niveau de Châtenay-sur-Seine - Land'Act

## ➤ PARTICIPEZ À LA CONCERTATION !

MARDI 26 MARS 2019  
DE 17h30 À 19h30

RÉUNION PUBLIQUE À BRAY-SUR-SEINE

Rendez-vous à la salle des fêtes,  
47 rue Jules Ferry, 77480 Bray-sur-Seine

### Au programme :

Rencontre avec les acteurs du projet  
et présentation détaillée du futur site  
pilote de la Bassée.

### Vos autres rendez-vous au printemps 2019 :

- Un comité environnement avec les associations locales.
- Un atelier participatif sur les usages et les procédures d'indemnisation.
- Des échanges avec SEGAT, prestataire foncier de Seine Grands Lacs, pour les propriétaires concernés par des cessions de parcelles.



Réalisation : Sennse - EPTB Seine  
Grands Lacs - Aurélie Paindavoine  
Pascal Laugier - Marc Vincent  
Grégoire Isidore  
Mars 2019  
Photos : EPTB Seine Grands Lacs  
Impression : ESCOURBIAC